

# Équiper et aménager le territoire pour s'affirmer en tant que destination touristique et culturelle

Famillistère et château fort de Guise, EuroVélo 3, patrimoine industriel, naturel et religieux...

Le Pays de Thiérache dispose de nombreux atouts sur le plan touristique et culturel. Le potentiel de développement du territoire est évident.

Cependant, certains lieux manquent d'aménagements, d'équipements et de signalétique pour assurer une offre diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les hébergements touristiques et l'offre de restauration méritent également d'être améliorés.

AMÉNAGEMENT  
ET ÉQUIPEMENT  
TOURISTIQUE



© OT. de Thiérache - Loïc RIDOU - Église fortifiée de Parfondeval

## Quels sont les objectifs ?

### OBJECTIFS stratégiques

- **Valoriser les sites touristiques** à fort potentiel et en faire des produits d'appels ;
- **Créer et renforcer une offre touristique de qualité** en s'appuyant sur des atouts tant dans le domaine du patrimoine bâti que naturel, culturel et des savoir-faire ;
- **Accompagner les structures touristiques** dans une stratégie d'accueil d'excellence ;
- **Coordonner les différents prestataires** pour s'affirmer en tant que destination touristique et culturelle ;
- **Capter les flux de touristes** et proposer des parcours ciblés et diversifiés.

### OBJECTIFS opérationnels

- **Interconnecter les sites** pour proposer des parcours de visite sur le territoire ;
- **Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre d'hébergement** et de restauration en proposant une montée en gamme de ces services, avec une offre atypique, alternative ;
- **Informers les visiteurs** par une signalétique adaptée ;
- **Proposer des circuits de découverte** sur le territoire.

## Quels effets attendus ?

- **Développement d'une offre touristique qualitative**, en adéquation avec la demande actuelle des visiteurs de proximité, ou qui traversent le territoire pour une destination plus lointaine ;
- **Maintien des visiteurs** sur le territoire ;
- **Augmentation des durées** de séjour.

Pour quelles actions ?



**Interconnecter les sites pour favoriser l'itinérance sur le territoire**

- > **Créer des circuits d'itinérance** via des boucles locales autour des principaux axes de randonnée du territoire (Canal Sambre et Oise, Eurovéloroute 3 et Val-de-Serre) ;
- > **Construire des circuits thématiques de découverte** du territoire en valorisant le patrimoine local ;
- > **Mener un inventaire intercommunal** des chemins communaux valorisables pour la création de boucles de randonnée.



**Aménager les sites et informer les visiteurs**

- > **Aménager et équiper les boucles locales** autour des axes principaux de randonnée (Canal Sambre et Oise, Eurovéloroute 3 et Val-de-Serre) ;
- > **Créer une charte signalétique** de randonnée à l'échelle du Pays de Thiérache ;
- > **Mettre en place la signalétique** telle que définie par la charte élaborée à l'échelle de la Thiérache.



**Mettre en expérience les sites**

- > **Soutien aux actions de scénographie** et de mise en récit des sites touristiques pour tendre vers des expériences utilisateurs modernisées et uniques : création d'outils numériques, équipements, frais événementiels et de formation des référents des sites touristiques ;
- > **Soutien à l'aménagement et à l'agencement intérieur** ainsi qu'à la valorisation (communication) des maisons éclusières du territoire, en s'appuyant sur l'étude stratégique réalisée à l'échelle du Pays de Thiérache.



**Améliorer l'offre de restauration et d'hébergements**

- > **Soutien à l'aménagement intérieur et extérieur d'hébergements touristiques** (ayant une capacité d'accueil minimale de 12 personnes) ainsi qu'au déploiement d'activités/sports de pleine nature disponibles sur le lieu de l'hébergement ;
- > **Accompagner la création de chambres d'hôte labellisées** (nuitée + petit-déjeuner inclus) ;
- > **Déployer des équipements à destination des cyclotouristes** : abris vélos couverts et fermés, réparation, bornes VAE, mobilier urbain ;
- > **Soutien au déploiement d'une conciergerie** à destination des visiteurs ;
- > **Accompagner la création de logements insolites et atypiques**, uniquement en extérieur ;
- > **Équiper les aires de camping-car en services connexes** : information touristique multilingue uniquement liée aux voyages en camping-car ;
- > **Développer une offre de restauration labellisée** répondant aux nouvelles attentes des consommateurs et valorisant les produits locaux (fixe et itinérante).

## Pour quelles dépenses ?

### DÉPENSES ▼ immatérielles

- **Frais de personnel :**
  - Frais salariaux (salaires et charges) ;
  - Coûts indirects calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles.
- **Frais de fonctionnement** directement liés à l'opération (frais de réception, déplacement, hébergement, restauration du personnel, sur barème ou sur forfait).
- **Prestations externes :**
  - Étude, conseil, diagnostics, expertises, ingénierie ;
  - Études préalables (d'opportunité et de faisabilité), honoraires de maîtrise d'œuvre ;
  - Communication : achats de matériels et de petits équipements de signalisation (drapeau sur mât, plaques, totems, Roll-ups, kakemonos, stands mobiles), conception de supports, conception de site internet, location de salle, frais de réception, conseil et élaboration de stratégie éditoriale, marketing et événementielle, production de contenu textuel et visuel ;
  - Frais de formation (coûts pédagogiques sur la base d'un contenu pédagogique établi et du public ciblé défini) ;
  - Frais événementiels (sonorisation, cachet d'artiste, animations).
- **Outils collaboratifs** (plateforme numérique, outils de gestion et de commercialisation, site internet et systèmes d'information locaux en réseaux).

### DÉPENSES ▼ matérielles

- Équipements (technique et mobilier) ;
- Achat de mobilier urbain (signalisation, signalétique sur la base de la charte définie à l'échelle du territoire) ;
- Travaux paysagers ;
- Acquisition de véhicule frigorifié destiné à la restauration ;
- Achat et location de matériel dédié à l'opération ;
- Création / Aménagement / Rénovation d'hébergements touristiques et d'équipements connexes à l'activité ;
- Création / Aménagement / Rénovation d'espace de restauration et d'équipements connexes à l'activité ;
- Travaux de rénovation du bâtiment/structure/local à vocation touristique s'inscrivant dans le contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache.

### Dépenses inéligibles



- Investissements liés à des bâtiments à vocation purement administrative
- Valorisation de postes/missions non dédiés au projet accompagné par LEADER
- Coûts indirects de fonctionnement courant de la structure, exception faite des dépenses indirectes forfaitaires au taux de 15%
- Contributions volontaires en nature (en travail, biens et services)
- Auto-construction
- Auto-facturation de prestations réalisées par le bénéficiaire lui-même
- Achat de matériel d'occasion
- Voirie et les réseaux divers
- Acquisitions foncières et/ou immobilières
- Crédits-bails
- Fonds de commerce
- TVA
- Coûts d'amortissement
- Petit outillage (quincaillerie)



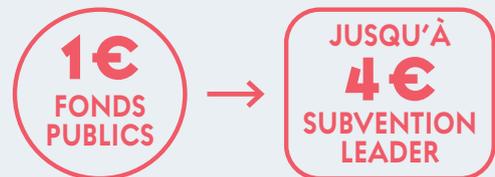
Les particuliers, habitants...  
(qui ne détiennent pas de N° SIRET)  
ne pourront bénéficier d'un soutien au titre de LEADER.

Pour qui ?

- > Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache ;
- > L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache ;
- > Les Sociétés d'Économie Mixte ;
- > Syndicats Mixtes ;
- > EPCI/Communes (collectivités territoriales et leurs groupements) ;
- > Associations Loi 1901 ;
- > Organismes / Chambres consulaires ;
- > Exploitants agricoles individuels ou sociétaires à titre principal ou secondaire affiliés MSA, groupements d'agriculteurs ;
- > Groupements d'Intérêt Économique ;
- > Entreprises/entreprises artisanales, commerciales et de services/TPE/PME au sens communautaire ;
- > Sociétés civiles ;
- > Coopératives (SCIC, SCOP...);
- > Fondations.

Combien ?

Chaque projet doit obligatoirement bénéficier d'un cofinancement public :



PLANCHER

PLAFOND

3 000 € DE FEADER

35 000 € DE FEADER

↓  
PORTEUR DE projet privé

ou

5 000 € DE FEADER

↓  
PORTEUR DE projet public

Et si l'Europe finançait votre projet ?

CONTACTEZ DÈS MAINTENANT :

Charlotte MADELINE Animatrice LEADER  
03 23 98 19 20  
cmadeline@pays-thierache.fr  
www.pays-thierache.fr

